



**Déclaration de la délégation du Niger – 22^e Session du Groupe de
Travail sur l'Examen Périodique Universel- Examen du Rapport
national de la Jamaïque, 13 Mai 2015**

*Par Aolo EHAJI
ABOU, Ambassadeur*

Monsieur le Président,

La Délégation du Niger souhaite la bienvenue à la délégation de Jamaïque pour son 2^e passage à l'EPU et la félicite pour la présentation de son Rapport national.

Le Niger félicite la Jamaïque pour la qualité des réponses apportées dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations reçues lors de l'EPU précédent. Il salue sa ferme volonté et son engagement à coopérer pleinement avec les mécanismes des droits de l'homme ainsi qu'avec les organes conventionnels et l'encourage à poursuivre la coopération avec ses partenaires y compris le système des Nations Unies, pour relever les défis d'ordre humain ou matériel qui peuvent souvent affecter cette détermination.

Ma délégation félicite la Jamaïque pour l'adoption de la Vision 2030 du Plan National de Développement en vue d'assurer le bien-être de sa population, et renforcer sa résilience au regard de la vulnérabilité face aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles.

Ma délégation prend note de l'adoption par la Jamaïque de la politique nationale pour l'Egalité de Genre, du Plan d'Action National pour l'Elimination de la violence basée sur le Genre ainsi que de la Charte des libertés et des droits fondamentaux incluant des lois sur la non-discrimination, les infractions sexuelles et la loi sur la prévention de la pédopornographie.

Ma délégation recommande à la Jamaïque de renforcer son cadre institutionnel permettant d'assurer l'harmonisation de sa législation nationale avec ses obligations internationales en matière de droits de l'homme et d'engager le processus de mise en place d'une Institution nationale des droits de l'homme conforme aux principes de Paris.

Ma délégation souhaite plein succès à la Jamaïque./.